

s'est imposés et la récompense des luttes qu'elle a soutenues pour la cause du droit et pour la liberté des peuples.

4 octobre 1920,

- ✠ LOUIS-JOSEPH, cardinal LUÇON, *archevêque de Reims,*
- ✠ PAULIN, cardinal ANDRIEU, *archevêque de Bordeaux,*
- ✠ ANATOLE, cardinal DE CABRIÈRES, *évêque de Montpellier,*
- ✠ AUGUSTE, cardinal DUBOURG, *archevêque de Rennes,*
- ✠ LOUIS-ERNEST, cardinal DUBOIS, *archevêque élu de Paris,*
- ✠ LOUIS-JOSEPH, cardinal MAURIN, *archevêque de Lyon.*

COURTES REPOSES

A DIVERSES CONSULTATIONS

TRADUCTION DU " GLORIA PATRI "

I — D'où vient que tant de livres portent " Comme *il* était au commencement " au lieu de " Comme elle était " ? N'est-ce pas une faute de grammaire évidente ?

II — J'ai vu dans dix livres dix traductions différentes du *Gloria Patri*. Je les reproduis ici... Voulez-vous me dire laquelle est la meilleure ?

I — Ce n'est guère que depuis le milieu du XIX^e siècle que l'on écrit, du moins au Canada : " Comme elle était ". Jusque-là, on écrivait, et encore maintenant on écrit : " Comme il était ". Mais n'est-ce pas une faute de grammaire d'employer le pronom " il ", lorsqu'on a fait usage d'un nom féminin dans la phrase qui précède ? Nullement ; au contraire, il faut dire " il " et non " elle ". Le mot " Gloire " étant employé ici dans un sens indéterminé et sans article " Gloire soit au Père ", il ne peut pas être remplacé par un pronom féminin. Il ne l'est pas non plus par le pronom masculin " il ". Mais ce mot " il " est ici un pronom personnel du genre neutre.

Il ne faut pas s'étonner de cette affirmation. Il y a plu-